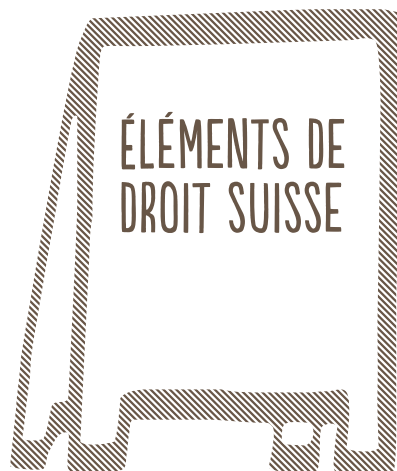


La traite des êtres humains est punie par l'article 182 du *code pénal suisse*. Celui-ci interdit également l'encouragement à la prostitution et l'exploitation d'actes sexuels.

Le Conseil des États a décidé à l'unanimité le 7 juin 2011 d'approuver la *Convention européenne contre la traite d'êtres humains* ainsi que la nouvelle *loi fédérale sur la protection extra procédurale des témoins*. Dans le cadre de la ratification de la *Convention européenne contre la traite d'êtres humains*, la Suisse introduira également une base légale pour la création d'un centre de protection national des témoins.



## LE TRAFIC DES FEMMES

RECOMMANDATION DU COMITÉ DE LA CEDEF À LA SUISSE

LE COMITÉ DEMANDE INSTAMMENT À LA SUISSE DE RENFORCER LES MESURES QU'IL A PRISES POUR LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE TRAITE DES FEMMES ET DES ENFANTS. IL DEMANDE NON SEULEMENT DE VEILLER À CE QUE LES TRAFIQUANTS FASSENT L'OBJET DE POURSUITES ET DE SANCTIONS PÉNALES, MAIS AUSSI D'ASSURER LA PROTECTION ET LA RÉINSERTION DES VICTIMES DE LA TRAITE.

### LE SAVIEZ-VOUS ?



JOY NGOZI EZEILO, du Nigéria, a été nommée en 2008 au poste de Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la traite des personnes. Elle est avocate spécialisée dans les droits humains et professeure d'université au Nigéria. Elle a occupé diverses fonctions gouvernementales dans son pays. Consultante pour des

organisations internationales, elle a participé aux travaux de plusieurs ONGs, en particulier dans le domaine des droits des femmes. Elle préside le *Women's Aid Collective (WACOL)*, une organisation non-gouvernementale qu'elle a créée pour la promotion et la protection des droits des femmes et des jeunes.

Dans le domaine des droits des femmes, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) a été adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle constitue l'instrument international le plus complet en la matière. La Suisse l'a ratifiée en 1997. À ce jour, 187 pays (plus de 90% des Nations Unies) ont ratifié la Convention. La mise en œuvre de la Convention est supervisée au niveau de l'ONU par un Comité dit *Comité de la CEDEF*.

# 11

**CONSTAT** Le problème de l'exploitation et de la traite d'êtres humains est lié principalement aux phénomènes de la migration et de la pauvreté.

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), 2,5 millions de personnes sont victimes chaque année de la traite des êtres humains; 80% d'entre elles sont des femmes ou des jeunes filles.

Le trafic ou traite des femmes a lieu<sup>1</sup>:

- lorsqu'une femme a pris la décision d'émigrer sur la base de fausses promesses;
- lorsqu'elle doit payer des commissions à des intermédiaires et/ou pour diverses prestations;
- lorsque des contraintes ou des pratiques trompeuses sont exercées à son égard;
- lorsqu'elle se trouve dans une situation de contrainte dans le pays d'arrivée.

Selon l'ONU, 140'000 personnes sont exploitées sexuellement en Europe, ce qui génère un chiffre d'affaires de 3 milliards de dollars par an. La Suisse est un

pays de destination et de transit pour la traite des êtres humains<sup>2</sup>.

**EN SUISSE** Entre 1'500 et 3'000 femmes sont acheminées chaque année vers la Suisse à des fins d'exploitation sexuelle, avec parfois le recours à des organisations criminelles transnationales pour le transfert vers la Suisse<sup>3</sup>.

Les femmes victimes de traite sont aussi exploitées dans des fermes, des ateliers ou chez des particuliers.

Selon les données disponibles en 2009, 50 cas de traite d'êtres humains [art. 182 CP] et 104 infractions relevant de l'encouragement à la prostitution [art.195 CP] ont été recensés en Suisse. Ils ont donné lieu à respectivement 9 et 26 condamnations pénales<sup>4</sup>. Ces chiffres ne reflètent pas la réalité car un nombre important de cas ne sont pas recensés. Par méfiance et crainte des représailles, la majorité des victimes ne porte pas plainte.

Les victimes peuvent demander de l'aide auprès d'organismes d'assistance.

Cependant, leur situation illégale, le manque d'informations et la peur les empêchent le plus souvent de faire appel à eux. Les femmes étrangères sans droit de séjour en Suisse sont particulièrement concernées puisqu'elles risquent d'être expulsées vers leur pays d'origine par les autorités.

La stratégie de prévention et de soutien passe par le renforcement de la coopération entre les institutions de terrain et les partenaires au niveau national et international, ainsi que par des actions dans les pays étrangers les plus concernés, pour l'assistance et la réinsertion des victimes.

Au niveau des organisations internationales et européennes, deux textes sont défendus:

- Le *protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants* (Palerme, 2000) a pour but de prévenir et de combattre la traite

des femmes et des enfants en exigeant des mesures de la part des pays d'origine, de transit et de destination.

- La *Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains* (2005) met l'accent sur la prévention, la protection des victimes, les poursuites pénales contre les trafiquant-e-s et le développement de la coopération internationale.

En Suisse, LE SERVICE DE COORDINATION CONTRE LA TRAITÉ D'ÊTRES HUMAINS ET LE TRAFIC DES MIGRANTS (SCOTT) a été créé en 2003 sous l'égide de l'Office fédéral de la police et rassemble toutes les autorités fédérales et cantonales d'une part, les organisations internationales et non-gouvernementales actives dans le domaine de la lutte contre la traite d'êtres humains, d'autre part.

Sous l'impulsion du SCOTT, différents cantons ont créé des « Tables rondes » destinées à améliorer et rationaliser la collaboration entre les différents acteurs concernés.

## LA TRAITÉ DES ÊTRES HUMAINS, C'EST L'ESCLAVAGE QUI SE PRATIQUE SOUS NOS YEUX DANS L'EUROPE DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE.

MAUD DE BOER-BUQUICCHIO, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DU CONSEIL DE L'EUROPE

<sup>1</sup> Tiré de [www.frauenhandeleuro08.ch](http://www.frauenhandeleuro08.ch)

<sup>2</sup> Tiré du rapport *Trafficking in Persons to Europe for sexual exploitation*, ONUDC, 2009

<sup>3</sup> [www.fedpol.admin.ch](http://www.fedpol.admin.ch)

<sup>4</sup> Office fédéral de la police, fact sheet du SCOTT, novembre 2010

## À RETENIR

La traite des êtres humains touche des millions de femmes et de filles qui sont vendues et exploitées le plus souvent dans le marché du sexe, le travail agricole ou domestique.

La situation illégale des victimes, leur peur et leur manque d'information les empêchent fréquemment de demander de l'aide.



### LÉGENDE PHOTO 11

Des jeunes filles vietnamiennes sont délivrées par la police cambodgienne. Elles étaient détenues illégalement et contraintes à la prostitution dans la ville de Phnom Penh au Cambodge.

# LE TRAFIC DES FEMMES POUR EN SAVOIR PLUS



## PHOTO 11



© AFP, Gary Way, 1997



## LIENS INTERNET

La liste des liens et les documents en format électronique se trouvent sur

■ [www.ge.ch/egalite](http://www.ge.ch/egalite)

Service Suisse de Coordination contre la Traite d'êtres humains et le Trafic de migrants (SCOTT)

■ [www.fedpol.admin.ch](http://www.fedpol.admin.ch)

FIZ (Frauen Information Zentrum), Centre d'information pour les femmes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est

■ [www.fiz-info.ch](http://www.fiz-info.ch)

Centre Suisse de compétence pour les Droits Humains (CSDH)

■ [www.csdh.ch](http://www.csdh.ch)

Traite des femmes, magazine 53 d'Amnesty International Suisse, 2008

■ [www.amnesty.ch](http://www.amnesty.ch)

Campagne Euro 08 contre la traite des femmes & dossier pédagogique

■ [stopp-frauenhandel.ch](http://stopp-frauenhandel.ch)

■ [frauenhandeleuro08.ch](http://frauenhandeleuro08.ch)

Lobby Européen des Femmes

■ [www.womenlobby.org](http://www.womenlobby.org)

Coalition against trafficking in women

■ [www.catwinternational.org](http://www.catwinternational.org)

*Trafic des femmes*, concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES), film documentaire québécois en ligne

■ [www.lacles.org](http://www.lacles.org)

## LITTÉRATURE

*Trafics de femmes: enquête sur l'esclavage sexuel dans le monde*, Lydia Cacho, Nouveau Monde, 2011

*À vendre, Mariana, 15 ans*, Iana Matei, Oh, 2010

*Les liens entre la prostitution et la traite sexuelle. Manuel pour comprendre*, Monica O'Connor, Grainne Healy, Coalition Contre la Traite des Femmes (CATW) et Lobby Européen des Femmes (LEF), 2006

*Les trafics du sexe: femmes et enfants marchandises*, Claudine Legardinier, Coll. Les essentiels, Milan, 2002

## AUDIOVISUEL

*The whistleblower*, film de fiction, Larysa Kondracki, 2011

*Dérobées*, film documentaire en DVD, Pascaline Simar, 2011

*Trafic humain (Human trafficking)*, film de fiction en DVD, Christian Duguay, 2006

*Not for sale (pas à vendre)*, film documentaire en DVD, Marie Vermeiren, 2006

*Trafic de femmes*, film documentaire, émission Temps Présent du 22 juin 2006

*Matrioshki: le trafic de la honte (Matriosjka's)*, série télévisée belge, Marc Punt et Guy Goosens (20 épisodes), 2004-2008

*Terre promise*, film de fiction en DVD, Amos Gitai, 2004